



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 1101

Texte de la question

RÉFORME DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à Mme Martine Martinel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Martine Martinel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vendredi dernier, vous avez publié un communiqué détaillant une série de décisions relatives à la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Ces annonces ne satisfont ni la communauté universitaire, ni les étudiants, ni la plupart des syndicats enseignants du premier et du second degré.

M. Patrick Roy. Eh non !

Mme Martine Martinel. Tous s'accordent pour réclamer le report, si ce n'est le retrait de cette réforme.

Ne saurez-vous tirer les leçons de l'échec de la réforme du lycée ? Pourquoi reprendre la même méthode : une réforme bâclée, menée à la hâte, sans concertation sur le fond ? Malgré votre réponse, lors de la séance du 11 mars, au député socialiste Pascal Terrasse, on peut s'étonner que le terme même d'IUFM n'apparaisse pas dans les sept points de votre communiqué. N'est-ce pas une provocation qui va, selon votre expression, " affoler l'opinion " ?

Par ailleurs, ne pensez-vous pas qu'il est urgent d'organiser un vrai débat à l'Assemblée nationale, comme vous le demandait, toujours le 11 mars, le député UMP René Couanau sur " la façon dont seront formées des générations d'écoliers, de collégiens et de lycéens pendant les quarante prochaines années " ?

Monsieur le ministre, retirez donc votre réforme et engagez, à l'Assemblée nationale, un vrai débat à la hauteur du service public de l'éducation que tous les Français sont en droit d'attendre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le président, je répondrai en mon nom et en celui de Mme Péresse.

Madame la députée, ce n'est pas ainsi que les choses se passent actuellement.

M. Patrick Roy. Mais si !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Nous poursuivons un dialogue soutenu avec l'ensemble des représentants des personnels tant du second degré que de l'université. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Aujourd'hui même, nous avons reçu une réponse de la conférence des présidents d'université actant le fait que les propositions du Gouvernement permettront vraisemblablement de débloquent le dossier.

M. Albert Facon. Ce n'est pas vrai !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Les demandes fondamentales présentées par nos partenaires portaient sur deux points.

D'une part, pour garantir que la formation professionnelle des futurs professeurs, nous proposerons des stages à ceux qui sont en M1 ou en M2, les seconds étant rémunérés à hauteur de 108 heures.

D'autre part, aux professeurs qui seront titularisés après le concours, nous proposerons un système de mise en alternance qui leur permettra de découvrir le métier, en continuant d'être formés par des formateurs d'IUFM

intégrés dans des universités.

La seule question qui reste posée est celle de la transition. Mais nul ne conteste le principe d'un recrutement à bac plus cinq, comparable à celui qui se pratique dans tous les pays développés, qui assurera aux professeurs de France une meilleure rémunération. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Pour l'année 2009-2010, nous veillons à résoudre le problème de la transition. La semaine prochaine, nous recevrons, Mme Péresse et moi-même, l'ensemble de nos partenaires. Je vous assure que nous trouverons une solution. Cette réforme ne devrait pas faire polémique, puisqu'elle est menée dans l'intérêt des professeurs, des étudiants, de l'université, en vue de faire progresser la culture et les connaissances scientifiques des Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1101

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mars 2009